



Federal Obligation Internationales ISR

CODE DE TRANSPARENCE

Pour les fonds ISR ouverts au public

1. DONNEES GENERALES.....	3
1.A) DONNEZ LE NOM DE LA SOCIETE DE GESTION EN CHARGE DU OU DES FONDS AUXQUELS S'APPLIQUE CE CODE.	3
1.B) DECRIVEZ DE FAÇON GENERALE LA DEMARCHE DE LA SOCIETE DE GESTION SUR LA PRISE EN EN COMPTE DE CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG).	3
1.C) LA GAMME ISR : INITIATIVE RESPONSABLE	3
1.D) CONTENU, FREQUENCE ET MOYENS UTILISES POUR INFORMER DES CRITERES ESG PRIS EN COMPTE.	4
1.E) FONDS CONCERNE PAR LE CODE.....	4
1.F) OBJECTIFS RECHERCHES PAR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG	5
2. METHODOLOGIE D'EVALUATION ESG DES EMETTEURS	6
2.A) PRINCIPES FONDAMENTAUX SUR LESQUELS REPOSE LA METHODOLOGIE D'ANALYSE ESG ?	6
2.B) MOYENS INTERNES ET EXTERNES MIS EN ŒUVRE.....	6
2.C) PRINCIPAUX CRITERES D'ANALYSE ESG ?.....	7
2.D) METHODOLOGIE D'ANALYSE ET D'EVALUATION ESG	11
2.E) FREQUENCE DE REVISION DE L'ANALYSE ESG ?	12
3. PROCESSUS DE GESTION	13
3.A) PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS LA DEFINITION DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT ELIGIBLE ?.....	13
3.B) PRISE EN COMPTE DE CRITERES ESG DANS LA CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE ?	13
3.C) POLITIQUE D'ENGAGEMENT ESG ?	13
3.D) POLITIQUE DE VOTE SPECIFIQUE ?.....	13
3.E) PRATIQUE DU PRET-EMPRUNT DE TITRES	14
3.F) UTILISATION D'INSTRUMENTS DERIVES	14
3.G) INVESTISSEMENT DANS DES ORGANISMES NON COTES A FORTE UTILITE SOCIETALE ?	15
4. CONTROLE ET REPORTING ESG	15
4.A) PROCEDURES DE CONTROLES INTERNES ET/OU EXTERNES PERMETTANT DE S'ASSURER DE LA CONFORMITE DU PORTEFEUILLE PAR RAPPORT AUX REGLES DE GESTION ESG ?	15
4.B) SUPPORTS MEDIA PERMETTANT DE COMMUNIQUER SUR LA GESTION ISR DU OU DES FONDS ?	15

1. Données générales

La société de gestion

1.a) Donnez le nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code.

Ce Code s'applique au fonds Federal Obligations Internationales ISR (Investissement Socialement Responsable), géré par Federal Finance Gestion depuis novembre 2016.

FEDERAL FINANCE GESTION GESTION est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros sise au 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon - SIREN 378 135 610 RCS Brest – www.federal-finance.fr – Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.

1.b) Décrivez de façon générale la démarche de la société de gestion sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Federal Finance Gestion définit l'Investissement Socialement Responsable (ISR) comme l'intégration des enjeux sociaux (capital humain et sociétal), environnementaux et de gouvernance aux décisions d'investissement, permettant d'allouer du capital aux émetteurs (entreprises, Etats, collectivités, etc.) qui intègrent ces enjeux à leur stratégie, organisation et produits.

En tant qu'investisseur engagé, Federal Finance Gestion a développé ses premiers fonds ISR au début des années 2000. Cet engagement à développer une offre d'investissement responsable s'inscrit dans la démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) développée par notre maison mère, le Crédit Mutuel ARKEA, dont le rapport RSE peut être consulté sur [le site internet du groupe](#).

Federal Finance Gestion est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2009 et reconnaît que les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance sont susceptibles d'influer sur la performance à moyen et long terme des acteurs économiques. [La Politique d'Investissement Responsable](#) de Federal Finance Gestion repose sur trois principes : Responsabilité, Performance et Transparence.

Acteur engagé sur les questions d'investissement socialement responsable, Federal Finance Gestion participe aux travaux de place à travers le comité technique Investissement Responsable de l'Association Française de Gestion Financière (AFG) et est membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR).

1.c) La Gamme ISR

La gamme de produits d'Investissement Responsable et Développement Durable peut être consultée sur [le site Internet de Federal Finance Gestion](#).

Au 31/12/2016, les encours ISR de Federal Finance Gestion s'élevaient à 1,5 milliards d'euros. La gamme est composée de fonds actions, monétaires et obligataires ainsi qu'une gamme de fonds communs de placement d'entreprise diversifiés et solidaires.

Ces fonds sont listés ci-dessous :

[Federal Actions Ethiques](#)
[Federal Conviction ISR Euro](#)
[Federal Conviction ISR France](#)
[Federal Obligations Internationales ISR](#)
[Federal Obligation Variable ISR](#)

[Federal Support Trésorerie ISR](#)

Gamme épargne salariale :

[FEE Solidarité ISR](#)

[FEE Modéré ISR](#)

[FEE Equilibre ISR](#)

[FEE Tonique ISR](#)

[FEE Actions Euro ISR](#)

Ressources internes dédiées à l'analyse ESG / ISR

L'analyse ESG / ISR est confiée au service d'analyse financière et ISR, qui rapporte au Directeur de la Gestion et comprend trois analystes à temps plein.

1.d) Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer des critères ESG pris en compte.

Retrouvez sur [le site Internet de Federal Finance Gestion](#) toutes les caractéristiques de notre approche en matière d'investissement socialement responsable et les pages dédiées des différents fonds de la gamme ISR. Les informations générales sont mises à jour à minima une fois par an et le reporting ESG du fonds est actualisé chaque mois dans le rapport mensuel de gestion.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur simple demande, auprès de Federal Finance Gestion, à l'adresse suivante :

Federal Finance Gestion - Service Relations Clientèle – BP 97 - 29802 BREST CEDEX 9

contact@federal-finance.fr



1.e) Fonds concerné par le Code

Le Code s'applique au fonds Federal Obligations Internationales ISR, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

▪ **Classification :**

Obligations et autres titres de créance libellés en devises

▪ **Objectif de gestion :**

Le fonds Federal Obligations Internationales ISR a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Government Bond Index Broad (coupons réinvestis), représentatif du marché obligataire international en devise locale sur un horizon d'investissement de 3 ans, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères socialement responsables.

▪ **Indicateur de référence :**

JP Morgan Government Bond Index Broad (coupons réinvestis).

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

▪ **Stratégie d'investissement :**

Le fonds Federal Obligations Internationales ISR est investi principalement (de 50% à 100% de l'actif net) en obligations, qu'elles appartiennent ou non à la zone Euro : obligations d'Etats de la zone OCDE sans limite de notation, et obligations d'entreprises de notation « investment grade » ou équivalente selon la société de gestion.

Le fonds pourra également être investi en obligations hors zone OCDE sans limitation de notation (dont titres à caractères spéculatifs), dans la limite de 50% de l'actif net.

Par ailleurs, en vue de réaliser son objectif d'investissement, l'équipe de gestion met en place des positions stratégiques et tactiques ainsi que des arbitrages sur l'ensemble des marchés de taux internationaux et de devises.

La répartition des titres entre dette publique et dette privée est effectuée en fonction des anticipations du gérant.

▪ **Approche extra-financière :**

L'approche extra-financière ou d'investissement socialement responsable vise à sélectionner les émetteurs sur base de leurs performances sociales, environnementales et de gouvernance.

Le gérant appliquera ce filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) en amont de l'analyse financière en s'appuyant sur l'expertise interne des analystes ISR de la société de gestion qui émettent un avis extra-financier sur les émetteurs. L'équipe d'analyse ISR fonde sa recommandation sur de nombreuses sources d'information, comme les agences de rating extra-financières, les sociétés de courtage, les données de la Banque Mondiale, de l'OCDE, les rapports d'ONG et plus généralement toute documentation extra-financière provenant de l'émetteur. Ce processus est susceptible de conduire à l'exclusion des émetteurs dont les performances extra-financières sont insuffisantes.

De façon générale, la société de gestion utilise les sources externes comme un outil d'aide à la décision et reste seule juge de l'opportunité d'un investissement.

▪ **Exclusion des armes controversées :**

Conformément à la réglementation, le fonds exclut de son univers d'investissement les entreprises impliquées dans la conception, la fabrication, le commerce ou le stockage des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions.

1.f) Objectifs recherchés par la prise en compte des critères ESG

L'objectif ESG du fonds est d'allouer du capital aux émetteurs (Etats, entreprises, collectivités, agences) ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

La prise en compte de données extra-financières apporte un éclairage complémentaire à l'analyse financière des émetteurs. Elle permet ainsi d'identifier les risques et opportunités liés aux enjeux du développement durable.

2. Méthodologie d'évaluation ESG des émetteurs

2.a) Principes fondamentaux sur lesquels repose la méthodologie d'analyse ESG ?

Federal Finance Gestion définit l'Investissement Socialement Responsable (ISR) comme l'intégration des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance aux décisions d'investissement, permettant d'allouer du capital aux émetteurs (entreprises, Etats, collectivités, etc.) qui intègrent les enjeux de développement durable à leur stratégie, produits ou services.

L'approche extra-financière cherche à concilier Responsabilité et Performance ESG.

Approche « Responsable »

L'objectif de ce filtre est d'identifier :

- les entreprises dont les produits et services sont par nature incompatibles avec les objectifs de développement durable. Il s'agit principalement des fabricants d'armes controversées (bombes à sous munition et mines antipersonnel).
- les entreprises qui ne garantissent pas le respect des principales normes internationales minimales reconnues en matière sociale, environnementale ou de gouvernance, normes regroupées au sein du Global Compact.
- Les Etats qui ne garantissent pas le respect des droits humains fondamentaux, les Etats aux pratiques financières opaques, les Etats aux instances gouvernementales non démocratiques.

Les émetteurs ne répondant pas positivement à ces critères sont de facto exclus de l'univers d'investissement du fonds.

Cette approche aboutit en moyenne à l'exclusion d'une centaine d'émetteurs.

Approche Performance ESG / « Best in Class »

L'objectif de ce filtre est de réaliser une analyse comparative des performances extra-financières des émetteurs de même nature. Les entreprises sont en outre regroupées selon leur secteur d'activité. Le fonds cherche à investir dans les meilleurs émetteurs de chaque classe et se refuse d'investir dans les acteurs les moins bien notés.

Cette approche permet :

- De classer les émetteurs de même nature selon leurs performances extra-financières et au sein de chaque secteur d'activité pour les entreprises.
- D'investir sur tous les secteurs d'activités (hors exclusion), permettant l'éviction de biais sectoriels.
- D'investir dans les pays qui ont les meilleures pratiques de développement durable au sein de leur zone géographique.

Cette approche aboutit à l'exclusion de 40% des émetteurs Entreprises et de 50% des Etats analysés.

2.b) Moyens internes et externes mis en œuvre

L'analyse ESG / ISR est confiée au service d'analyse ISR, qui comprend trois personnes à temps plein. L'équipe s'appuie sur les services de recherches externes de Vigeo, Thomson Reuters Asset4 et ISS pour la partie concernant les droits de vote.

2.c) Principaux critères d'analyse ESG ?

Critères utilisés dans le filtre Responsable

Les critères pris en compte dans le cadre du filtre d'analyse responsable sont décrits dans les schémas ci-dessous.

Pour les émetteurs Entreprises



- Respect des normes internationales

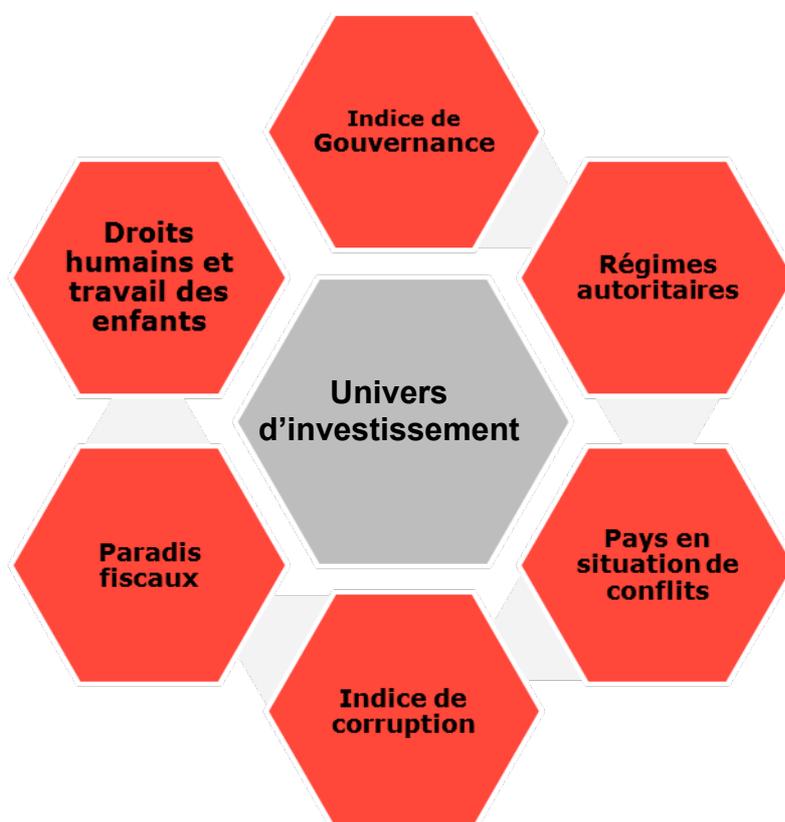
Ces normes internationales sont inspirées de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation Internationale du Travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la Convention de l'ONU contre la corruption. Elles sont déclinées en 10 principes regroupés en 4 catégories, édictés par le Pacte Mondial des Nations Unies. Nous considérons qu'un investisseur responsable se doit de s'assurer, à minima, du respect de ces normes pour les sociétés investies.

Toute société contrevenant à l'un au moins de ces principes est exclue de l'univers d'investissement.

- Mines antipersonnel et bombes à sous munition

Ces armes, ne respectant pas les principes du Droit International Humanitaire sont, à ce jour, controversées. Les traités d'Oslo et d'Ottawa, tous deux ratifiés par la France, en interdisent la conception, la fabrication, la commercialisation ou le stockage. La loi française interdit tout financement des acteurs impliqués.

Pour les émetteurs Etats :



Sont exclus de l'univers d'investissement, les Etats ne garantissant pas une performance minimale sur les six thématiques fondamentales précisées ci-dessus.

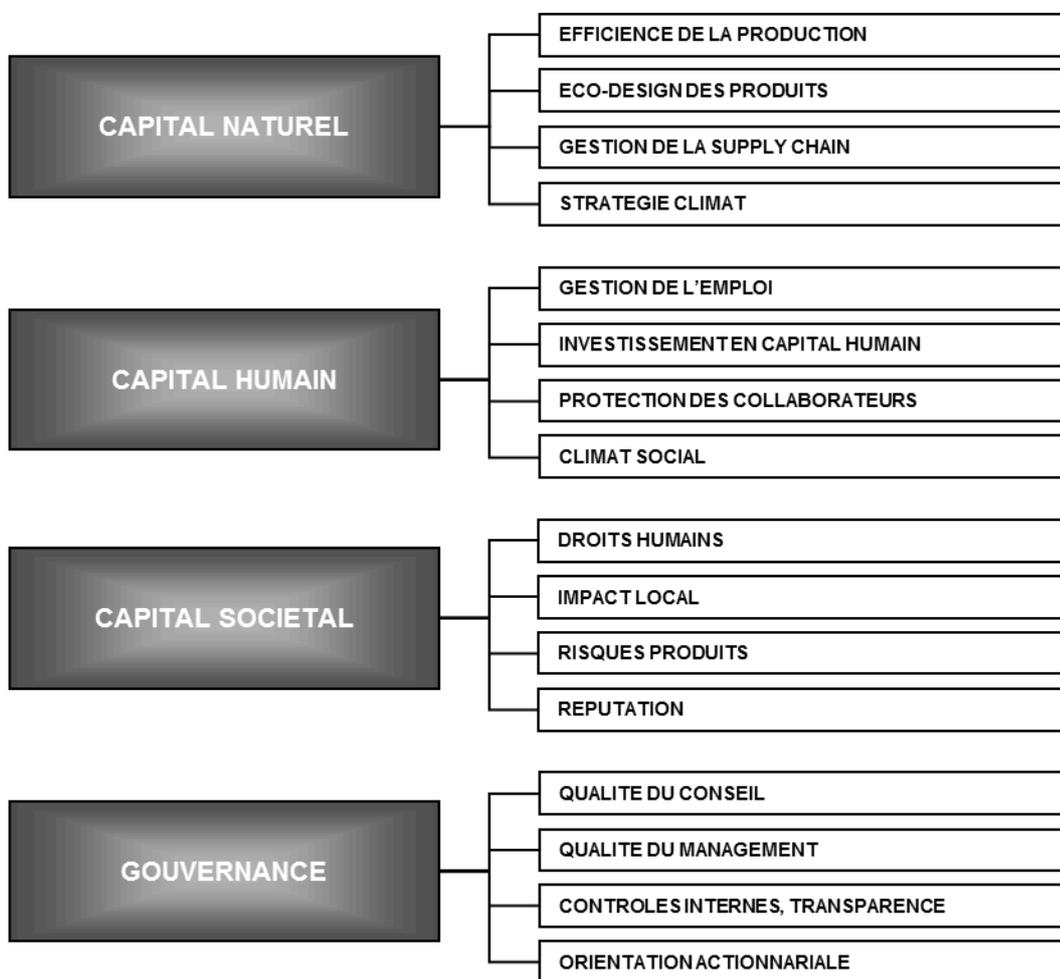
Critères utilisés dans l'Analyse de Performance ESG

Federal Finance Gestion, fort de son expertise dans l'analyse des données ESG, a développé des modèles d'évaluation adaptés à la nature des émetteurs. Ces modèles ont pour socle commun l'analyse des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance déclinés en indicateurs. La détermination des indicateurs repose sur une importante étude préalable portant sur l'identification des enjeux extra-financiers des émetteurs. De cette recherche, ne sont retenus que les indicateurs dont la matérialité est jugée suffisante. En d'autres termes, ce sont les enjeux qui, incorrectement adressés, exposent l'émetteur à un risque financier et/ou de réputation significatif, ou inversement qui, parfaitement adressés, procurent à l'émetteur un avantage concurrentiel.

Enfin, les enjeux extra-financiers variant selon la nature des émetteurs (une société organise la formation et développe l'employabilité de ses salariés tandis qu'un Etat organise les systèmes d'éducation), nous avons développé des grilles d'analyse dédiées à chaque typologie d'émetteur (Entreprise, Etat...).

Pour les émetteurs entreprises

Les critères d'investissement du fonds reposent sur l'analyse de trois grands enjeux extra-financiers en lien direct avec les enjeux de développement durable : Environnement (E), Social (S) et Gouvernance (G), répartis en quatre critères.



Source : Federal Finance

La méthodologie de notation repose sur la logique Best in class. Partant du constat que les enjeux extra financiers diffèrent d'un secteur d'activité à un autre (si l'analyse du travail des enfants à toute sa place pour le secteur extractif, elle est bien moins pertinente pour le secteur bancaire), chaque indicateur est appréhendé de façon différente selon les secteurs d'activité des émetteurs. L'approche sectorielle permet dès lors de comparer les performances relatives des acteurs d'un même secteur, comparaison fondée sur des indicateurs homogènes.

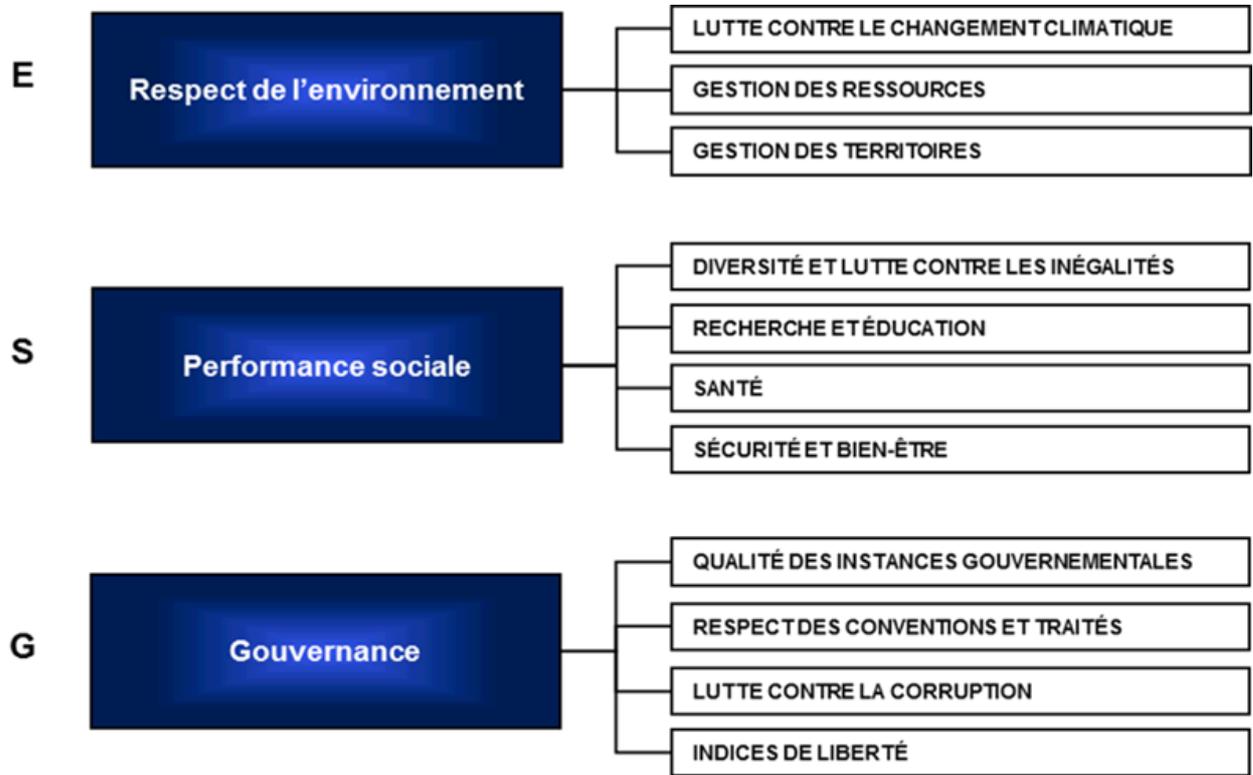
Ainsi, les émetteurs sont notés sur chacun des indicateurs analysés (note allant de 0 à 20) et la note de chaque critère est obtenue par la moyenne de ceux-ci. La performance extra financière d'un émetteur sera alors traduite par un score, moyenne pondérée des critères étudiés. Ces pondérations diffèrent selon le secteur d'activité de l'émetteur et reflètent l'importance relative (la matérialité) de ces critères.

Les émetteurs d'un même secteur sont alors ventilés sur une échelle allant de A à E, A étant la note ISR attribuée aux meilleurs acteurs, la note E qualifiant les plus mauvais.

Cette approche a pour avantage, outre sa cohérence, de définir un univers d'investissement composé des meilleurs émetteurs de chaque secteur d'activité et permet à la gestion d'investir dans chacun d'eux.

Pour les émetteurs Etats :

Les critères d'investissement du fonds reposent sur l'analyse de trois grands enjeux de développement durable, répartis en 11 critères d'analyse, détaillés ci-après :



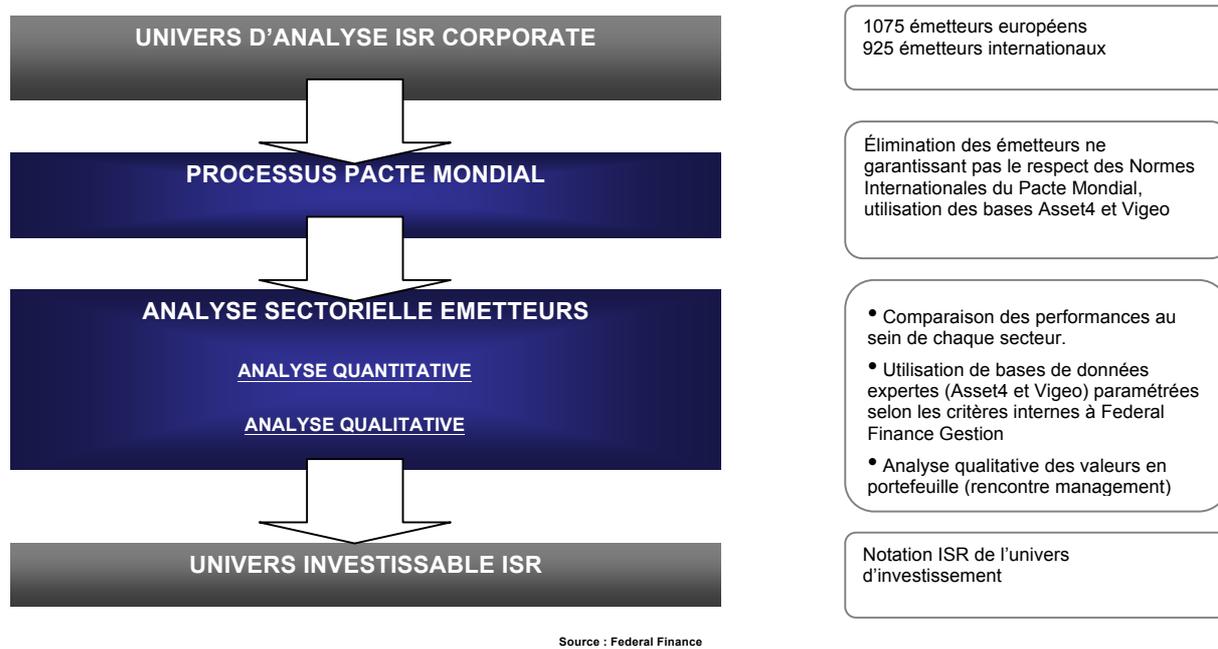
Source : Federal Finance

La notation des Etats repose sur la même logique, à deux exceptions près :

- Les Etats sont regroupés par grandes zones géographiques afin de prendre en considération les spécificités inhérentes à chacune d'elles
- Les émetteurs d'une même zone géographique sont ventilés sur une échelle allant de A à D, A étant la note ISR attribuée aux meilleurs acteurs, la note D qualifiant les plus mauvais.

2.d) Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG

▪ L'analyse ESG des entreprises



En raison de l'étendue de l'univers de recherche (2000 valeurs mondiales dont 1075 valeurs de la zone euro), Federal Finance Gestion sous-traite la collecte des données aux sociétés Vigeo et Thomson Reuters (Asset4), leaders européens de l'analyse extra-financière. Ces données sont ensuite traitées et analysées via un modèle propriétaire développé par Federal Finance Gestion.

L'analyse ESG repose sur l'évaluation de chaque critère dont le score est noté entre 0 et 20, fonction de la performance relative de l'entreprise au sein du secteur d'activité.

La note de chaque critère (E, S, ou G) est obtenue par le calcul d'une moyenne pondérée des indicateurs le composant. Les pondérations varient selon le secteur d'activité.

Le score final de l'entreprise correspond à la moyenne pondérée des critères E, S et G.

Ce score est traduit en rating ISR qui reflète la performance extra financière relative de chaque acteur d'un même secteur d'activité. Ce rating varie de A à E, le rating A étant attribué aux meilleurs acteurs, le rating E aux moins bons.

Cette méthodologie entraîne l'exclusion de 40% des émetteurs constituant l'univers de recherche (soit les émetteurs exclus par le filtre « Responsable » ainsi que ceux dont le rating est D ou E).

▪ L'analyse ESG des Etats

Le modèle d'évaluation couvre 161 pays, répartis en six zones géographiques. Une septième catégorie regroupe l'ensemble des Etats membres de l'OCDE¹ augmenté du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (BRIC).

L'analyse ESG des Etats reprend la même construction méthodologique. Toutefois, les critères du filtre « Responsable » sont adaptés aux spécificités des émetteurs Etats. Il en va de même des critères retenus pour l'approche Best in Class.

Le rating des Etats est obtenu par l'utilisation d'un modèle propriétaire dédié développé par Federal Finance Gestion. Ce modèle est alimenté par des données collectées auprès d'agences internationales (Banque Mondiale, OCDE, Nations Unies,...) ou d'ONG (Transparency International, Reporters sans frontières, Freedom House,...).

La note de chaque critère (E, S, ou G) est obtenue par le calcul d'une moyenne pondérée des indicateurs le composant.

Le score final de l'émetteur souverain correspond à la moyenne pondérée des critères E, S et G. Ce score est traduit en rating ISR, variant de A à D, le rating A étant attribué aux meilleurs acteurs, le rating D aux moins bons.

Cette méthodologie entraîne l'exclusion de 50% des émetteurs constituant l'univers de recherche (soit les émetteurs exclus par le filtre « Responsable » ainsi que ceux dont le rating est D).

2.e) Fréquence de révision de l'analyse ESG ?

La mise à jour du rating des entreprises est effectuée sur une base mensuelle.

Entre deux mises à jour, l'équipe d'analyse financière ISR assure une veille active sur les événements de nature à modifier l'évaluation de l'entreprise. Il peut s'agir d'accidents industriels, de modification de la gouvernance ou tout autre fait de nature à impacter le rating ISR de l'entreprise.

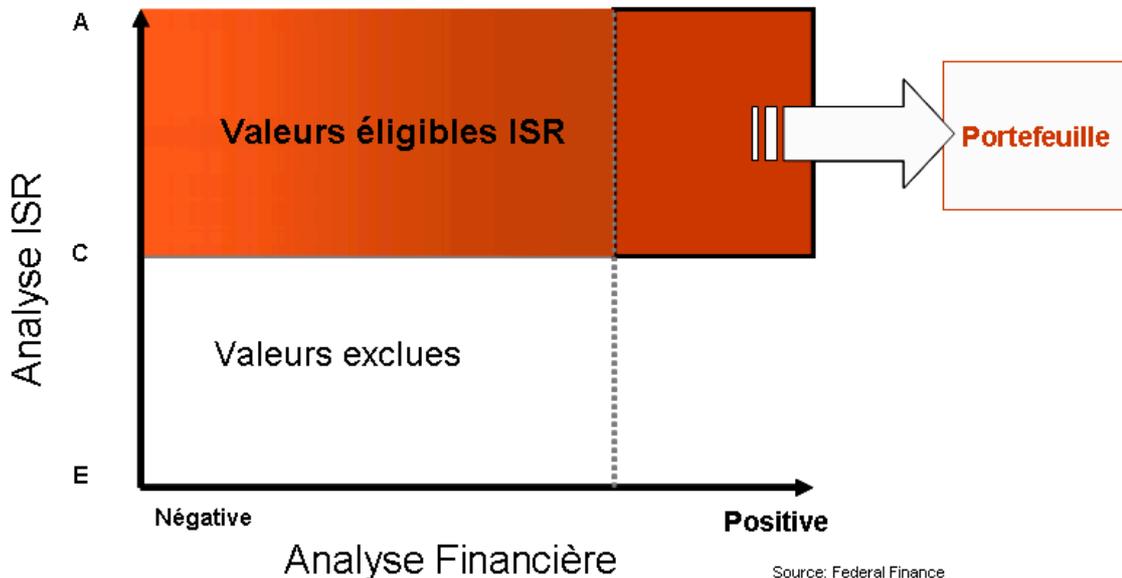
Pour les émetteurs Etats, la mise est jour est annuelle.

¹ OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

3. Processus de gestion

3.a) Prise en compte des critères ESG dans la définition de l'univers d'investissement éligible ?

L'univers d'investissement de Federal Obligations Internationales ISR se compose des émetteurs qui satisfont leur filtre « Responsable » respectif et dont le rating issu de la méthodologie Best in Class est compris entre A et C. Cette sélection entraîne l'exclusion de 40% des entreprises et 50% des Etats.



3.b) Prise en compte de critères ESG dans la construction du portefeuille ?

Le gestionnaire investit dans les émetteurs ayant un rating ISR minimum de C. Le gérant a toutefois la possibilité d'investir dans les entreprises non notées ou notées D, et ce, dans la limite de 10% de l'encours total du portefeuille.

Les sociétés non notées seront analysées par l'équipe ISR dans les 6 mois suivant l'investissement.

Les sociétés notées D feront l'objet d'une démarche d'engagement actionnarial par Federal Finance Gestion. Après une année, si les pratiques de la société n'évoluent pas (c'est-à-dire que son rating reste inférieur ou égal à D), le gérant cédera le titre.

Par ailleurs, les dix principales positions du portefeuille doivent être notées A, B ou C. Enfin, la note du portefeuille doit être a minima de C.

Si des désinvestissements découlant des critères ESG du fonds devaient intervenir, les informations correspondantes seraient mises à disposition dans nos documents de reporting mensuels, disponibles sur [le site Internet de Federal Finance Gestion](#).

3.c) Politique d'engagement ESG ?

Le fonds a une politique d'engagement relative aux sociétés notées D. Elle est disponible sur [le site Internet de Federal Finance Gestion](#).

3.d) Politique de vote spécifique ?

Non applicable.

3.e) Pratique du prêt-emprunt de titres

Les titres servant de support aux opérations de prêt et d'emprunt doivent correspondre à l'univers d'investissement défini par l'analyse extra-financière.

3.f) Utilisation d'instruments dérivés

Stratégie

L'utilisation de produits dérivés ne doit pas avoir pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement la politique de sélection extra-financière.

Sur les instruments dérivés

Pour réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés. En outre, l'équipe de gestion met en place des positions stratégiques et tactiques ainsi que des arbitrages sur l'ensemble des marchés de taux internationaux et de devises.

Afin de satisfaire la contrainte ISR, la gestion ne pourra utiliser ces instruments pour s'exposer aux émetteurs exclus de l'univers d'investissement tel que défini par la politique d'investissement ISR. Cette contrainte ne s'applique pas aux instruments de change.

L'exposition aux indices s'adossant aux instruments de dette d'un même et unique Etat est interdite dès lors que cet Etat est exclu de l'univers d'investissement tel que défini par la politique d'investissement ISR. L'usage des autres indices est autorisé. Toutefois, leur utilisation ne doit pas permettre une exposition aux Etats exclus de l'univers d'investissement tel que défini par la politique d'investissement ISR excédant 10% de l'actif du fonds.

lorsqu'il s'agit d'un indice, l'exposition à titre provisoire à l'indice de référence du fonds doit être possible, y compris si cet indice n'est pas ESG.

Sur les titres intégrant des dérivés

Afin d'exposer le FCP au marché obligataire ou réduire sa sensibilité par rapport à son univers d'investissement, le fonds pourra utiliser des titres intégrant des dérivés dans la limite de 100 % de l'actif net. Il s'agit, à titre d'exemple, d'EMTN, des warrants ou des bons de souscription qui pourront être qualifiés de titres intégrant des dérivés en fonction de l'évolution de la réglementation.

Afin de satisfaire la contrainte ISR, la gestion ne pourra utiliser ces instruments pour s'exposer aux émetteurs exclus de l'univers d'investissement tel que défini par la politique d'investissement ISR.

Niveau d'exposition

L'utilisation des dérivés peut se faire dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds.

Fréquence d'usage

L'usage des instruments dérivés est régulier.

Types de dérivés

- futures
- options (dont caps et floors)
- swaps : Swap d'indice et de performance, Swap de taux dont inflation, de variance, de volatilité, de corrélation, Cross currency swap et Asset swap.
- change à terme
- change au comptant

- dérivés de crédit : CDS et options de CDS

3.g) Investissement dans des organismes non cotés à forte utilité sociétale ?

Non applicable.

Contrôle et Reporting ESG

4.a) Procédures de contrôles internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles de gestion ESG ?

Le fonds Federal Obligations Internationales ISR bénéficie de contrôles rigoureux dans la mise en œuvre de sa politique d'investissement ISR. Ces contrôles s'exercent à trois niveaux :

Contrôles opérationnels :

- **Niveau 1 :**
Les notes ISR sont mises à disposition du gérant. Le gérant veille à respecter la note minimale ISR pour acheter un titre et doit procéder à la vente si dégradation de la note ISR en dessous du seuil d'éligibilité. (délai de quatre semaines).
- **Niveau 2 :**
Les analystes ISR suivent l'évolution des notes ISR des valeurs composant le fonds, ainsi que l'actualité extra-financière de ces valeurs. Ils informent la gestion si 1/ la note ISR passe en dessous du seuil d'éligibilité ; 2/ l'actualité extra-financière permet d'anticiper une dégradation (scandale, etc.)

Maîtrise des risques :

- **Niveau 3 :**
Le département Maîtrise des risques vérifie de manière hebdomadaire le respect des contraintes réglementaires et internes du fonds et alerte la gestion ainsi que le contrôle permanent en cas de manquement, notamment sur le non-respect des contraintes ISR par la gestion.

Contrôle interne :

- **Niveau 4 :**
Le département « contrôle permanent » vérifie le respect des contraintes ISR. Il s'assure que tous les émetteurs dans lesquels le FCP investi possède une analyse ISR conforme aux procédures d'analyse définies.

4.b) Supports média permettant de communiquer sur la gestion ISR du ou des fonds ?

Les informations relatives au fonds Federal Obligations Internationales ISR (DICI/Prospectus/Rapport de gestion) ou plus généralement sur la démarche ISR de Federal Finance Gestion (Politique d'Investissement Responsable, Politique d'Engagement) peuvent être consultées sur [le site internet de Federal Finance Gestion](#).